

Groupe de travail « Ouverture des données budgétaires de collectivités »

Compte-rendu de la réunion du 09/03/2023

Version du 16/03/2023



1 VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
0	09/03/2023	Version initiale rédigée par Nathalie DEJOUR (NDE)
1	13/03/2023	Relecture et compléments par Guillaume RYCKELYNCK (GRK)
2	16/03/2023	Diffusion par Guillaume RYCKELYNCK (GRK)

2 MODALITÉS D'ORGANISATION

Date : 09/03/2023

Horaires : 10h30 à 12h00

Ordre du jour prévisionnel :

- Point sur l'avancement des sous-groupes de travail :
 - Guide de publication « pas à pas »
 - Argumentaire « pourquoi publier ses données »
- Point sur la feuille de route et ajustements éventuels
- Pages internet dédiées au Groupe de Travail sur le site DataGrandEst

NB le dernier point n'a pu être abordé faute de temps.

3 PARTICIPANTS

PRENOM / NOM	ORGANISME	FONCTION
Pauline FORESTIER	Collectivité européenne d'Alsace (CeA)	Unité Géo-Data - Direction Innovation et transformation publiques
Marion PEREZ	Saint-Louis Agglomération	Chargée de projets SIG - Open Data et Aménagement du territoire
Anaïs THIRIOT	Département de la Meuse	Data-manager
Gabriel HIRLEMANN	PNR Vosges du Nord	Responsable SIG et Observatoire du territoire
Antoine DUROCHAT	Chalons en Champagne	Service informatique
Eyyub DIKBAS	CA Sarreguemines Confluences	Responsable service SIG
Guillaume RYCKELYNCK	Région Grand Est	Chef de projet Données – Région Grand Est / Equipe DataGrandEst
Benjamin CHARTIER	Optéos	Prestataire DataGrandEst – Appui technique
Nathalie DEJOUR	REALIA	Prestataire DataGrandEst Cheffe de projet support animation

4 COMPTE RENDU

Le support de réunion présenté aux participants est accessible dans le dossier partagé :
« [RGE AnimationDGE 2023-03-09 GT OD Budget Collectivités.pdf](#) ».

Après un tour de table rapide des participants, Guillaume R. et Nathalie D. présentent le bilan des actions menées depuis la dernière réunion :

- Sous-groupe « Pas à pas » :
 - Les tests et limites de [DataClic](#) et [Validata](#)
 - Les échanges sur le forum [Teamsopendata.org](#)
 - Les liens vers l'[Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale](#) (OFGL) et l'[Association des Financiers, Gestionnaires, Evaluateurs, Managers des Collectivités Territoriales](#) (AFIGESE)
 - Les questions sur la suite à donner
- Sous-groupe « Argumentaire »
 - Synthèse de la veille réalisée
 - Registre des arguments : obligation réglementaire, cadre démocratique, transparence de la vie publique, gain en efficacité des services, etc.
 - Recherche de témoins
 - Liste des objections possibles
 - Questions soulevées par la rédaction de l'argumentaire

Pauline F., qui n'a pas pu participer aux deux sous-groupes des 19 janvier et 7 février, indique qu'il est important de restituer les conclusions de ses sous-groupes aujourd'hui.

4.1 Échanges, recueil des besoins et attentes des participants

Guillaume présente les résultats des travaux du sous-groupe « Pas à pas » :

- Une V1 du guide pas à pas a été produite (cf. [DGE Tuto Publication sur data.gouv.fr v1.1 20220822.pdf](#)).
- Cependant plusieurs constats peu encourageants ont été faits : les outils nationaux Dataclit et Validata, initiés lors d'un hackathon, ne sont plus maintenus, et les tests engagés ont montré que les outils présentent des défauts.
 - ⇒ **Cela interroge sur la pertinence de poursuivre le travail avec ces outils.**
- Sur le Forum [Teamsopendata.org](#), Guillaume a pu échanger notamment avec Nicolas TRUET qui semble très bien connaître le sujet et a fourni des éclairages sur les limites des outils et leur gouvernance.
- Questions sur l'organisation des fichiers publiés :
 - Faut-il faire une seule fiche de métadonnées par année budgétaire ou une fiche par type de données budgétaires ?
 - Dataclit génère des fichiers vides pour certaines petites collectivités où les documents n'existent pas, qu'en fait-on ?

Antoine D. précise que pour les collectivités passées en M57, le CFU mutualise le compte administratif de la collectivité et le compte de gestion de la trésorerie. Le CFU est émis par la collectivité puis enrichi par la trésorerie avant de revenir à la collectivité. C'est le compte administratif qui était diffusé en open data. La mise en place du CFU aura sans doute des impacts sur la structuration des fichiers Totem utilisés par les outils DataClic et Validata. Il conviendra d'évaluer les impacts de ces changements sur ces outils.

⇒ **Faire le point en juin.**

Antoine D. souligne que, sur la partie purement financière, les flux vont continuer à évoluer d'année en année, ce qui nécessite que les outils évoluent également. Il demande aussi si on sait qui consulte et télécharge ces données ?

⇒ **Guillaume R.** indique qu'il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où le principe de l'open data, c'est le libre téléchargement, donc sans obligation d'authentification ni de déclaration des réutilisations.

Nathalie D. présente les résultats des travaux du sous-groupe « Argumentaire » (cf. supra) :

Les questions soulevées lors de la rédaction de ce document portent sur :

- Le périmètre effectif de l'argumentaire : faut-il traiter seulement des données budgétaires ou élargir à la publication en open data en général ?
- La forme de cet argumentaire : un flyer A5 de 4 pages ? par exemple : « 10 bonnes raisons de publier ses données » et témoignages de décideurs/élus ?
- L'identification d'élus, décideurs, acteurs privés susceptibles de témoigner sur l'open data
- Le point d'entrée de l'argumentaire : faut-il commencer par les usages ou par la réglementation ?

Guillaume R. indique que selon le type de données, le 1^{er} argument peut varier : par exemple, il est plus facile de développer des outils pour (ré)utiliser des données d'aménagement cyclables que des données budgétaires ; pour certaines structures, pour les données budgétaires, c'est l'argumentaire réglementaire qui prime plutôt que la réutilisation.

⇒ **Antoine D.** confirme qu'il est difficile d'argumenter sur l'utilité de publier les données budgétaires, c'est le cadre réglementaire qui prime.

Pauline F. témoigne qu'un travail de publication des données budgétaires, amorcé dans le département du Bas-Rhin, n'est plus tenu à jour : de 2015 à 2018, un agent de la direction des finances avait pris l'initiative de publier, à la main, les données de la collectivité sur la plateforme OD du Bas-Rhin. Cette personne a changé de poste et le savoir-faire a été perdu.

⇒ **Guillaume R.** demande s'il serait possible d'avoir un retour de cette personne sur le standard et le processus utilisés pour en analyser l'évolution.

Pauline F. demande comment la collectivité doit s'organiser pour que les publications soient suivies dans le temps : au niveau de la direction métier ou par la direction en charge de la gestion de la donnée au niveau de l'ensemble de la collectivité ?

⇒ **Guillaume R.** souligne qu'il est délicat de publier de la donnée métier sans l'aval de la direction concernée (qui est responsable de sa donnée) et met en évidence la nécessité de définir une gouvernance de la donnée / des responsabilités en interne de chaque organisation pour le traitement et la publication des données.

Guillaume R. indique l'existence de l'OFGL (<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl>) et du réseau des financiers gestionnaires (AFIGESE). Il demande aux participants s'ils ont connaissance de ces instances.

⇒ **Antoine D.** avait proposé au gestionnaire financier de sa collectivité de participer à la réunion d'aujourd'hui mais il n'était pas disponible ; il aurait été mieux placé pour parler de ces instances. Sa collectivité est membre de l'AFIGESE.

⇒ Les membres du GT se renseigneront sur des relations éventuelles entre ces instances et leurs collectivités.

⇒ Selon le Forum Teamsopendata, il y a des liens entre OFGL et AFIGESE donc c'est dans ce cadre qu'il faut se renseigner.

Et maintenant, quelle suite ?

Anais T. indique, qu'au niveau des données budgétaires, les services financiers sont peu disponibles, il pourrait donc être intéressant d'élargir le travail à d'autres thématiques, avec des directions plus faciles à contacter (environnement, routes).

⇒ **Avancer sur d'autres thématiques permettrait de motiver les élus.**

Guillaume R. précise que pour que les élus adhèrent à un argumentaire, il peut-être intéressant d'avoir des exemples concrets sur le gain en efficacité des services, pas seulement sur la réutilisation des données par des acteurs privés. Par ailleurs, le principe même d'ouvrir la donnée dans certains cas, comme le budget, envoie un signal positif qui met en confiance le citoyen (aspect démocratique, transparence de la vie publique), cela prouve que le politique n'a rien à cacher.

Antoine D. souligne l'intérêt d'étendre l'argumentaire au-delà des données budgétaires dans la mesure où les aspects comptables ne parlent pas à tout le monde.

Gabriel H. indique qu'au niveau du PNR, il est assez facile de se mettre en lien avec le responsable administratif, sans nécessairement passer par les élus. Pour ce qui est de publier les données, si les outils ne sont pas adaptés il n'est pas envisageable de les adapter au niveau local car les effectifs sont trop restreints et les compétences techniques ne sont pas présentes pour mener ce genre de travail. Il est indispensable de disposer d'un processus et d'outils clairs/simples.

Guillaume R. fait remarquer qu'il est difficile de convaincre des élus en se limitant à la publication d'un fichier .csv, alors qu'en créant une visualisation de la donnée, on valorise la démarche d'ouverture des données auprès des décideurs en faisant la preuve par l'exemple.

Peut-on envisager de travailler sur les délibérations ou les subventions (plutôt que sur des données géographiques) ?

Antoine D. indique que les délibérations en .pdf sont déjà en ligne sur le site de la collectivité : si publier autrement (NDLR pour rassembler/comparer les délibérations d'un territoire à l'autre) est automatisé et se limite à un export, c'est un travail envisageable mais si le travail doit être renouvelé manuellement, ce n'est pas possible en termes de charge de travail.

Gabriel H. : les délibérations du PNR sont également publiées sur son site en pdf : <https://www.parc-vosges-nord.fr/deliberations-et-arretes>

Tour de table conclusif :

Marion P. : Pour l'argumentaire, élargir à d'autres thématiques est une bonne chose. Pour le pas à pas, la question des budgets est assez compliquée au plan technique en interne. L'évolution vers une autre thématique peut-être une perspective à discuter. Les délibérations sont déjà publiées en numérique sur le site, étudier les subventions peut être intéressant.

Gabriel H. : favorable à élargir l'argumentaire à d'autres thématiques mais sans perdre de vue le thème des données budgétaires : il faut continuer à faire de la veille et solliciter l'État, qui a un rôle à jouer, y compris en montrant l'exemple, sans charger les collectivités de ce travail en changeant le cadre plusieurs fois dans l'année

⇒ l'État devrait mettre à disposition des outils adaptés et à jour

Pauline F. : c'est important que l'Etat mette à disposition des outils adaptés. Concernant la réflexion sur d'autres thématiques, attention à ne pas faire doublon avec d'autres GT, comme celui des aménagements cyclables par exemple, qui abordent aussi la question du partage de données et de réutilisation.

Eyyub D. : les élus sont sensibilisés et ouverts à l'OD. Au niveau budgétaire, la communication n'est pas aisée, c'est assez technique, donc ce serait important d'élargir les thématiques, sans trop s'éloigner du thème financier.

- ⇒ Par exemple, travailler sur les logements (prix des loyers ou de l'immobilier en lien avec la taxe foncière) ou des éléments du PCAET.

Antoine D : intéressé par la partie finances, notamment en raison de ses fonctions, mais pourquoi pas ouvrir à d'autres domaines

4.2 Modalités communes de travail, calendrier et échéances

Concernant les sous-groupes « Argumentaire » et « Pas à pas », Guillaume R. et Nathalie D. reviendront d'ici 15 jours vers les membres du groupe pour proposer une nouvelle date de réunion et des pistes de travail en accord avec les échanges ci-dessus.

La prochaine réunion de l'ensemble du groupe sera organisée en juin 2023 (date à définir).

4.3 Actions à mettre en œuvre

- Guillaume R. et Nathalie D. préparent les ordres du jour des prochaines réunions et enverront les invitations. Le diaporama support de la réunion sera adressé en amont afin que les participants puissent en prendre connaissance avant la réunion.
- Guillaume R. prend contact avec la AFIGESE et l'OFGL et recueille les retours d'expérience de la CeA, Mulhouse et Strasbourg.
- Les membres du GT relisent, commentent et amendent l'argumentaire.
- Les membres du GT recherchent des témoins pour l'argumentaire et transmettent leurs coordonnées à Nathalie D. en vue d'entretiens téléphoniques.
- N'hésitez pas aussi à communiquer au fil de l'eau, les informations en lien avec ces sujets.

**La prochaine réunion de l'ensemble du groupe est programmée
en juin 2023 en visioconférence.**